

A l'attention de Mr le Maire de Rochechouart

Monsieur le Maire,

« La ville de Rochechouart impulse en continu de multiples chantiers.

Au cœur de la dynamique positive de la commune, ils renforcent son attractivité et surtout le bien vivre pour les rochechouartais. » (<http://www.rochechouart.com/cadre-de-vie>).

Pour cette raison, les enseignants des écoles maternelles et élémentaires, ainsi que les enseignants en EPS du collège Simone Veil sollicitent votre attention afin que l'équipe municipale de la ville poursuive les investissements en faveur des jeunes rochechouartais, et inscrive dans les futurs projets de chantier, la construction d'une aire de sport urbaine de type « city-stade ».

Ce projet sportif de proximité permettrait alors de faciliter davantage l'accès à la pratique sportive pour les écoles maternelles et élémentaires, du collège, des associations locales et aux jeunes du secteur puisque l'accès y sera libre (contrairement au gymnase).

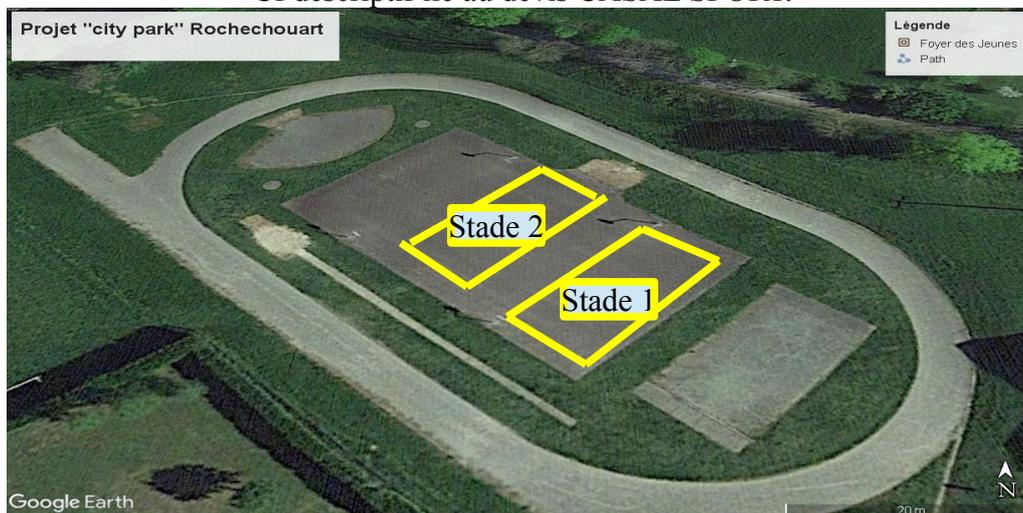
→ LA LOCALISATION DU PROJET :

Le futur équipement pourrait être implanté sur le plateau sportif proche du gymnase. L'avantage est multiple : pas de travaux de terrassement à prévoir , proximité des écoles et du collège, du gymnase et son parking, lieux d'habitation suffisamment éloignés évitant toute nuisance. De plus, le site ne présente pas de sensibilité particulière au regard des périmètres de protection, d'inventaire relatifs aux milieux naturels, à l'eau, au paysage et aux risques technologiques.



→ LES CARACTERISTIQUES du projet :

Cf descriptif lié au devis CASAL SPORT.



POURQUOI 2 MINI-STADES DE 24m x 12m ?

- Intérêt pédagogique pour les écoles , le collège et les associations mettant en action simultanément un plus grand nombre d'élèves / de licenciés.
- Possibilité pour les associations locales d'organiser des manifestations sportives de plus grande ampleur en plus du gymnase en fin de saison (handball, futsal, basket-ball, volley-ball, etc...).
- Diminution du coût de la main-d'œuvre lors de la construction.

POURQUOI LE GAZON SYNTHÉTIQUE + SABLE ?

- Esthétisme
- Sécurité .
- Drainage.
- Réduction de la chaleur par rapport au goudron.

LES SUBVENTIONS POSSIBLES :

- Le Conseil Départemental et/ou Régional
- Les Dotations d'Equipements des Territoires Ruraux : DETR
- Le Centre National pour le Développement du Sport : CNDS
- La Caisse d'Allocations Familiales : CAF
- Les subventions européennes : FEDER / LEADER
- L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine par l'intermédiaire de ces différents programmes : ANRU / PNRU
- La Communauté de Communes.

Nous vous joignons le descriptif de l'installation souhaitée ainsi que le devis réalisé par l'entreprise CASAL SPORT .

Dans l'attente de votre réponse, nous nous tenons à votre disposition et vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La principale du Collège Simone Veil

Le directeur de l'Ecole Hubert Reeves

Les enseignants en EPS du collège

Les enseignants de l'école